

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2020\_062**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	83
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 juillet 2020

**LE 23 juillet 2020**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**PROPOSITION AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES POUR LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)**

**PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. VIROL, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUX, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. FARGÉ, M. BELLOTEAU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

**POUVOIR(S) :**

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET  
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY  
Mme TOULAT donne pouvoir à M. PROTANO  
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD  
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. GASCHARD  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. CAREME  
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

**PROPOSITION AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES  
DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

**Considérant que** l'article 1650 A du code général des impôts prévoit la création dans chaque intercommunalité à fiscalité propre d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID).

**Que** cette commission est consultative et traite des questions de base foncière des locaux professionnels, au côté de l'administration fiscale. Son rôle est de proposer à la commission départementale des impôts directs des coefficients différenciés d'imposition en fonction de critères objectifs de sectorisation. Elle étaye par ailleurs le travail opéré par l'administration fiscale sur la tarification des locaux professionnels.

**Que** la commission est composée du Président de la communauté ou du Vice-Président délégué, ainsi que de 10 conseillers titulaires et 10 conseillers suppléants. Le Conseil communautaire doit proposer 40 commissaires, 20 seront retenus par le Directeur Départemental des Finances publiques.

**Que** les conditions à remplir pour être commissaire sont les suivantes :

- être de nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne
- avoir plus de 18 ans
- jouir de ses droits civils
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises) des communes membres de la communauté ou de la communauté ;
- être familiarisé avec les circonstances locales et la fiscalité locale.

**Que** généralement, le Directeur départemental des finances publiques nomme les commissaires après examen de la régularité de leur situation fiscale.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**



- propose à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques la nomination des membres suivants pour siéger à la CIID :

LAINARD Marie Hélène
PINSON Jean François
MICHAU Christian
BRASSEM Dominique
LUDMANN Ghislaine
BARBEZIEUX Laurent

BILLAT Huguette
CROISARD Jean Paul
LECOMTE Christian
RIPOLL Sylvette
ROUBINET Chantal
TRAPY Jean Jacques
LAGOUTTE Daniel
MOULENES Marie
COUDERC Colette
DE ALMEIDA Pierre
LEROY Jacques
BROUILLAUD Jean Claude
PASSERIEUX Jean Pierre
DOBBELS Stéphane
MOTARD Gilles
CAREME François
MARCHAND Anne
COURNIL Alain
FALLOUS Eric
FAURE Claudine
LUMELLO Cécile
MOISSAT Franck
ROUX Evelyne
REYNET Daniel
VADILLO Floran
ESCLAFFER Arlette
DENIS Claude
GUILLEMOT Lucas

BIDAUD Yannick
FASSORA Lionel
POMMIER Jean Louis
MILLIA-LIBAUD Alice
LACOUR Pascal
FAILLY Céline

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 31 juillet 2020	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31 juillet 2020	Périgueux, le 31 juillet 2020
	Le Président, Jacques AUZOU

